

## LES INQUIÈTUDES ET LES AMBITIONS D'UN PARTI «HORS-SOL».

Le régime chinois ne cesse de se remodeler depuis deux ans, l'évolution s'élargit, s'amplifie de semestre en semestre et l'on a l'impression que le régime est quasiment en train de changer de nature. Toutes les rubriques de la vie nationale semblent touchées, à l'intérieur comme à l'extérieur, au civil comme au militaire et, de cette mutation, il n'est pas certain que les capitales étrangères aient perçu partout toutes les conséquences.

À l'intérieur, le régime reste obnubilé par la crainte d'un effondrement semblable à celui qui a emporté l'Union soviétique, il y a un quart de siècle. Pour l'éviter, il faut faire taire la dissidence ; supprimer du parti la détestable image qui court dans le pays, celle d'une organisation où la corruption et l'âpreté au gain ont définitivement éclipsé les valeurs héroïques qui prévalaient dans la conquête du pouvoir, six ou huit décennies plus tôt. Il faut enfin tenter de redonner prestige au chef du parti en composant de lui une image plus brillante que celle de ses ternes prédécesseurs.

À l'extérieur, la force chinoise ayant grandi, on peut projeter du rêve en se référant aux positions tenues dans les siècles passés. Devenir à terme la puissance mondiale dominante, avec toute l'autorité qu'on pourra exercer alors sur la planète. En attendant cette échéance, prendre place comme premier interlocuteur des États-Unis, installer définitivement sa primauté en Asie orientale et faire revivre les vieux mythes de la Route de la soie pour se glisser vers l'Ouest, - une voie terrestre, une voie maritime -, qui conduisent toutes deux jusqu'à l'Europe.

Cette expansion a bien sûr des exigences militaires et territoriales car il est inévitable qu'elle rencontre des résistances aussi bien des voisins que des nations éloignées. Et d'une manière ou d'une autre, il lui faudra les moyens de s'imposer.

Cette mutation en cours du régime chinois pose des questions au regard des droits de l'Homme, dans chacun de ses aspects.

En tout premier lieu, il y a cette intensification et systématisation de la répression à l'égard de tous ceux dont la liberté de paroles et d'écrits remet en cause le monopole du Parti et sa fusion avec l'appareil d'État, détenteur de la violence légale accaparée. Il faut frapper dur pour intimider, si bien que les peines d'incarcération sont de plus en plus longues, jusqu'à des condamnations à vie comme dans le cas scandaleux du professeur ouïghour Ilham Tohti. Pour frapper large, il suffit que les motifs soient vagues, voire sans définition possible : «causer des troubles», «instiguer des querelles», «troubler l'ordre social».

Puisque la justice n'a pas à se justifier, on peut se servir des chefs d'inculpation à tort et à travers : le document n°9 que la journaliste Gao Yu aurait transmis à l'extérieur – ce qui reste à prouver d'ailleurs – ne renfermait aucun secret d'État mais seulement des directives du Parti, sur ce qu'il fallait dire et ne pas dire. Il est vrai que ces directives étaient à la fois ineptes et risibles et que leur obscurantisme exposé à l'étranger portait atteinte au prestige du parti et de ses dirigeants. Mais il ne s'agissait en rien d'une «divulgaration de secrets d'État».

La peur qu'émerge une pensée libre amène le pouvoir à se méfier de tout. Depuis la venue de Xi Jinping, la figure sublime mais un peu oubliée de Lin Zhao est redevenue une menace. À chaque anniversaire de la naissance et de la mort (29 avril 1968) de cette innocente victime de la Révolution culturelle, la police intervient sur la colline Linyan à Suzhou, pour disperser ceux qui viennent honorer sa mémoire. En 2015, quatre-vingts policiers ont intercepté les visiteurs, contrôlé les identités, photographié, frappé, menotté, avant de relâcher tout le monde dans la soirée. Deux ans plus tôt, ils avaient placé en détention l'avocat de Guangzhou Tang Jingling, aujourd'hui accusé «d'incitation à la subversion de l'État» (cf. Bulletin de juin, rubrique 2).

La rigueur des pratiques policières s'accompagne du renforcement du dispositif législatif. Trois lois dont

>>>>

nous avons déjà parlé sont à cet égard essentielles : la loi sur le terrorisme, la loi sur la Sécurité nationale (adoptée le premier juillet), enfin la loi sur les organisations non gouvernementales. Elles portent lourdement atteinte aux libertés individuelles ou d'associations, et ce, pour le bénéfice exclusif du Parti. Ce dernier se méfie à raison du petit peuple : comme le dit la sagesse chinoise, «même les dieux et les esprits ont peur des nigauds».

## **LA LUTTE CONTRE LA CORRUPTION, PRÉCIEUX OUTIL DE LÉGITIMATION**

Le gros de la population qui n'est pas concerné par ces mesures les accepte d'autant plus volontiers que se déroule une campagne sans précédent contre la corruption. Elle contribue, comme la précédente, mais par de tout autres moyens, à renforcer l'autorité de la direction actuelle. D'aucuns ont eu la curieuse idée de penser que, puisque le pouvoir d'aujourd'hui partageait avec les révolutionnaires de 1989 la haine de la corruption des dirigeants, il aurait pu saisir cette occasion pour revenir sur les condamnations d'alors et se livrer à une autocritique, si légère soit-elle, qui assurément aurait fait sensation. Mais pas du tout. La logique est toute différente : se débarrasser des dirigeants corrompus permet d'écarter les voix divergentes, de renforcer le pouvoir personnel du Président et de justifier le monopole du Parti. Il n'est pas question d'ouverture à la société civile.

Comme s'il fallait ajouter à la stature du chef, dont à vrai dire, on discerne mal la pensée propre, on voit se monter ici et là - au Hebei, à Kunming – ces centres d'études des écrits de Xi Jinping. Qu'on comprenne bien : il s'agit d'étudier et d'approfondir en allant dans le même sens mais en aucun cas de soumettre les textes au libre examen.

L'autre face de la mutation chinoise, c'est l'affirmation extérieure. L'admiration de Voltaire pour la sagesse de l'Empire chinois se perpétue jusqu'à nos jours, en sorte qu'il semble incongru d'imaginer une évolution belliciste du régime. Les faucons existent pourtant dans les états-majors chinois et au plus fort de la crise de l'archipel Diaoyutai/Senkaku, il y a quelques années, un général avait bien proposé de bombarder Tokyo.

Toujours est-il que le budget de l'armée ne cesse d'augmenter. Il équivalait au budget français en 1995. Il lui est maintenant quatre fois supérieur, avec 141 milliards de dollars. Le total des budgets de Défense et de Sécurité, remarquait la revue *Question Chine*, est le premier poste de dépenses ; il dépasse de presque 50% celui des Affaires sociales ; il est plus du double du budget de l'Éducation nationale ; il est trois fois plus élevé que celui de la Santé publique.

L'effort de Défense est principalement au service d'une expansion extérieure puisqu'aussi bien la dimension de la Chine et sa population la rendent pratiquement non envahissable. Cette expansion ne se manifeste pas seulement dans la mer du Sud, dont ce bulletin parle régulièrement. Des jalons sont posés le long de la route de la soie : l'Iran envisage d'accueillir des navires chinois en échange de positions favorables à l'expansion de son secteur nucléaire ; en décembre 2014, Beijing a pour la première fois envoyé un bataillon d'infanterie de 700 hommes dans une opération de maintien de la paix au Soudan pour les Nations unies ; à la fin mars 2015, plusieurs bâtiments de la marine chinoise ont fait escale à Djibouti pour évacuer du Yémen plus de cinq cents ressortissants chinois et sri-lankais ; enfin tout récemment, rapporte en juin *Question Chine*, Beijing envisage l'installation d'un point d'appui militaire à Obock, sur le territoire de Djibouti.

Toute cette évolution pourrait effrayer si l'on oubliait les faiblesses de ce régime qu'on pourrait dire «hors-sol» puisque privé de la légitimité du suffrage populaire. À l'intérieur, malgré les périphériques multiples, les tours et les flux d'automobiles, le niveau de vie n'a rien d'enthousiasmant. Le produit brut par habitant se situait en 2014 au 80ème rang mondial selon le F.M.I. (qui reprend les chiffres chinois), c'est à dire à peu près dans la moyenne de la planète, malgré soixante ans de bienfaits supposés du socialisme. Encore ne tient-on pas compte des inégalités de richesse records qui relèvent à l'excès cette moyenne et masquent la pauvreté de la masse rurale défavorisée. Restée au village ou partie en ville (250 millions de migrants), celle-ci détient encore 64% des certificats de résidence du pays. Et 380 millions de paysans, aux dires du ministère de la Santé, ne disposent pas d'une eau vraiment propre à la consommation. On le voit, la force de la Chine vient de sa masse plus que de sa richesse intrinsèque.

Enfin tout autour, la poussée chinoise se heurte à des résistances. Le Japon résiste sur le dossier des Senkaku/Diaoyutai et reste le puissant allié des États-Unis. Taiwan peut aussi compter sur Washington et le courant indépendantiste ou supposé tel se maintient, dans la crainte de se voir attribuer un statut de dépendance semblable à celui de Hongkong. Enfin, non sans difficultés, les démocrates de l'ancienne colonie britannique sont parvenus à faire échouer le projet d'un suffrage universel «à caractéristiques chinoises», c'est-à-dire truqué. Des images faciles, du genre «bombe à retardement», «colosse aux pieds d'argile» ou «tigre de papier» ne sont certes pas de mise. Mais en bref et pour conclure, les capitales occidentales devraient, d'une part, prêter plus d'attention à l'expansionnisme chinois, moins anodin sans doute qu'elles ne croient ; et, d'autre part, observer les fragilités de ce régime, probablement plus graves qu'elles ne pensent.

# SOMMAIRE

---

<b>Liberté d'expression et d'information. Contrôle de l'internet. ....</b>	<b>4 - 5</b>
<b>Répression du mouvement démocratique. Liberté religieuse. ....</b>	<b>6</b>
<b>Avocats. Appareil répressif. Corruption. Criminalité. ....</b>	<b>6 - 7</b>
<b>Condition ouvrière. Conflits du travail. ....</b>	<b>7 - 8</b>
<b>Questions rurales. Environnement. ....</b>	<b>8 - 9</b>
<b>Minorités ethniques .....</b>	<b>10 - 11</b>
. Question tibétaine	
. Question ouïghoure	
<b>Hongkong. Macao .....</b>	<b>11</b>
<b>Tensions militaires. Litiges et conflits territoriaux .....</b>	<b>11 - 12</b>
<b>Informations diverses .....</b>	<b>12 - 13</b>
<b>Sources d'information .....</b>	<b>13</b>
<b>Documentation .....</b>	<b>13</b>
<b>Résolution adressée au gouvernement français .....</b>	<b>14</b>

*(Les dates figurant en début de rubrique sont celles des faits ; les dates de fin de paragraphe, celles de l'information. Si la date des faits est inconnue, la date de début de rubrique est celle de l'information. Certaines informations parvenues récemment se rapportent à des événements relativement anciens. Les chiffres donnés en euros équivalent au montant en yuan, sur la base 1 euro = 6,76 yuan)*

## LIBERTÉ D'EXPRESSION ET D'INFORMATION. CONTRÔLE DE L'INTERNET.

- 2 juil.** **La Fédération internationale des Journalistes dénonce vivement les menaces que fait peser sur la liberté de la presse la Loi sur la Sécurité nationale votée la veille.** Par le vague de ses formulations, le texte fournit de nouveaux moyens de surveillance des médias de contrôle de leur accès à l'information et de leur liberté d'expression. Il faut en effet combattre «l'information illégale et dommageable» et «les infiltrations culturelles négatives». L'extension éventuelle de ces règles au territoire de Hongkong représenterait une nouvelle atteinte au principe «un État, deux systèmes». (I.F.J., 2 juillet)
- 1 juil.** **Adoption de la loi sur la Sécurité nationale.** Elle permettra, par le vague de son libellé et de ses définitions, de réprimer plus aisément les critiques du gouvernement, du Parti et du régime, considérant qu'ils mettent en cause la sécurité du pays. La loi légalisera certaines actions menées contre les ennemis supposés du pays, pratiques réelles mais jusqu'à présent entachées d'illégalité, telles que la détention administrative ou la torture. La loi prévoit en outre d'associer, parallèlement aux organismes d'État, les citoyens et les organisations à la protection de la sécurité nationale, ce qui peut déboucher sur de graves atteintes aux libertés individuelles. (S.C.M.P., 3 juillet)
- 25 juin.** **Interdiction de quitter le pays pour l'ancien chercheur en sciences nucléaires hunanais devenu poète Liang Taiping** qui devait se rendre à une conférence dans la capitale thaïlandaise. Interrogé sur les motifs de cette décision, le chef de la police locale lui a dit qu'il ne faisait pas ce que le Parti communiste lui demandait de faire et qu'il pourrait quitter le pays dès qu'il commencerait à obéir au parti. Liang Taiping s'était engagé dans le mouvement demandant la remise en liberté des «trois de Guangzhou» (voir ci-dessous 18 juin). Il avait soutenu le mouvement étudiant d'occupation du quartier des affaires de Hongkong à l'automne 2014, mouvement qui demandait un suffrage universel authentique. (R.F.A., 25 juin)
- 25 juin.** **Dans un avis du mois d'avril rendu public en mai, le groupe de travail des Nations unies sur les détentions arbitraires déclare que l'avocat des droits civiques Ding Jiaxi,** condamné à trois ans et demi de prison en avril 2014, est détenu illégalement et doit être remis en liberté avec indemnisation du gouvernement chinois. Le groupe souligne que Ding Jiaxi «a été privé de liberté pour avoir exercé pacifiquement le droit à la liberté d'expression et le droit d'association garantis par les articles 19 et 20 de la Déclaration universelle des droits de l'Homme». Au printemps 2013, Ding Jiaxi s'était engagé dans une campagne pour le dévoilement des fortunes personnelles des dirigeants ; il avait été détenu quelques temps. C'était un proche du juriste Xu Zhiyong du Nouveau mouvement des citoyens, condamné à quatre ans de prison pour son action en faveur des droits civiques. (C.H.R.D., 25 juin)
- 24 juin.** **Arrestation de la journaliste du Zhejiang Yang Dongying.** Elle collaborait au site 64Tianwang (64 Skynet) que dirige le cyberdissident du Sichuan Huang Qi. Elle est accusée «d'instiguer des querelles et de causer des troubles». Le motif semble lié à sa dénonciation des pratiques de la police locale, qui cherchait à obtenir des confessions sur son enfant de treize ans. Peu auparavant, elle avait été interrogée sur ses liens avec d'autres collaborateurs de 64Tianwang. (R.S.F., 26 juin)
- 19 juin.** **Le responsable du site internet du Hubei CHINE ROSE, (<http://www.rosechina.net/>) et du groupe L'ÉQUIPE ROSE, Liu Xinglian, est formellement accusé «d'incitation à la subversion du pouvoir d'État». On avait perdu sa trace depuis le 12 mai. (Boxun, 24 juin)**
- 19 juin.** **L'Administration d'État pour la presse, la radio, le cinéma et la télévision émet une directive enjoignant de ne pas attacher trop d'importance à l'évolution du marché boursier,** afin de prévenir des mouvements erratiques du marché et demandant de s'en tenir aux informations fournies par les autorités locales. Les émissions doivent exclure les commentaires, les entretiens avec des experts, les reportages en direct et les réflexions spéculatives sur l'avenir du marché financier. (I.F.J., 30 juin)

**4 juin. Début à Wuxue (Hubei) du procès à huis clos de Wu Youming**, collaborateur du site «subversif» 64Tianwang. Il avait été arrêté le 26 janvier 2015 et comparait pour «extorsion et chantage». Il a décidé de plaider non coupable ; son avocat a demandé sa libération immédiate. D'autres journalistes du même site ont été l'objet de poursuites judiciaires. Lian Huanli, détenu depuis fin mars 2015, a été condamné à un an de prison ; la date du jugement n'est pas précisée. Il avait défendu les victimes du tremblement de terre survenu au Sichuan en 2013. La journaliste Zhang Jixin du Jilin est détenue depuis le 26 avril 2015 pour «rassemblement dans le dessein de troubler l'ordre public». La police a emmené son ordinateur, son téléphone et divers écrits. Enfin, en avril 2014, Wang Jing a été arrêtée pour «troubles de l'ordre public» à la suite d'un reportage sur une immolation en public dans le centre de la capitale. En raison de son mauvais état de santé lié aux sévices infligés en détention, l'avocat a demandé récemment sa remise en liberté sous caution, mais sans succès. (R.F.A., 26 juin ; R.S.F. 24 juin)

### **QUELQUES HÉROS DE 1989, AUJOURD'HUI DÉTENUS ET TOUJOURS À LA POINTE DU COMBAT DÉMOCRATIQUE.**

Malgré les efforts du régime pour rejeter dans l'oubli la répression sanglante de 1989, son souvenir reste vivant dans toute la partie vive, dans tous les milieux éclairés de la société chinoise. Si des combattants de l'époque sont passés par les prisons, beaucoup en sont sortis avec des convictions et un courage intacts, voire renforcés.

Il n'y a donc pas à s'étonner si, à l'approche du 4 juin, la police procède chaque année à des mises à l'écart, expéditions en province, assignations à résidence, convocations comminatoires, voire détentions quelques jours. Ces semaines de fin mai-début juin mettent mal à l'aise le parti, inquiet d'un renouveau d'agitation et soucieux d'éviter toute agglomération des mécontentements.

Ce potentiel de menaces s'exprime aussi de façon cruelle dans le nombre des anciens de 1989 qui se trouvent aujourd'hui derrière les barreaux. L'organisation Weiwanwang en a dressé une liste non exhaustive le 3 juin. Nous rappelons leurs noms, en hommage à leur courage ; et aussi à l'intention de ceux qui préfèrent voir dans les champions de la liberté une poignée d'hurluberlus sans importance.

- Yang Tongyan, historien condamné à douze ans de prison en 2006.
- Xie Changfa, membre du parti de la démocratie, condamné en 2009 à treize ans d'emprisonnement
- Liu Xiaobo, condamné à onze ans de détention en 2009, Prix Nobel de la Paix
- Zhou Yongjun, ancien dirigeant étudiant, condamné en 2010 à neuf ans de prison.
- Liu Xianbin, du parti démocrate, condamné en 2011 à dix ans d'incarcération.
- Chen Wei, condamné en 2011 à neuf ans d'emprisonnement.
- Chen Xi, militant de la cause démocrate, condamné en 2011 à dix ans de prison.
- Zhu Yufu, écrivain, condamné en 2012 à sept ans de détention.
- Li Bifeng, poète, condamné à dix ans de prison en 2012
- Zhang Lin, militant démocrate, condamné à quarante-deux mois de détention en 2014.
- Zhao Changqing, ancien dirigeant étudiant, condamné à trente mois de prison en 2014.
- Gao Yu, journaliste condamnée à sept ans de prison en avril 2015.

À cette liste de condamnés s'ajoute celle des emprisonnés - actifs en 1989 - qui attendent de passer devant un tribunal :

- Guo Feixiong, détenu depuis août 2013, pour « incitation à la subversion du pouvoir d'Etat ».
- Le moine bouddhiste Sheng Guan, détenu depuis mai 2014, pour « incitation à la subversion du pouvoir d'Etat ».
- Tang Jingling, ancien avocat détenu depuis mai 2014, pour « incitation à la subversion du pouvoir d'Etat ».
- Le militant Yu Shiwen, inculpé en avril pour « création de troubles ».
- Pu Zhiqiang, avocat inculpé en mai 2015 pour « incitation à la haine raciale et création de troubles ».
- Chen Shuqing et Lü Gengsong, membres du parti de la Démocratie, arrêtés en septembre 2014 pour « subversion du pouvoir d'Etat ».
- Chen Yunfei, militant détenu depuis avril 2015, pour « incitation à la subversion du pouvoir d'Etat et création de troubles ».
- Liu Shaoming, arrêté le 29 mai 2015 à Guangzhou par des individus non identifiés et dont on est sans nouvelles.

Enfin, on ne saurait oublier Miao Deshun, toujours en prison pour sa participation au mouvement de 1989 mais dont la situation aujourd'hui reste imprécise.

## RÉPRESSION DU MOUVEMENT DÉMOCRATIQUE. LIBERTÉ RELIGIEUSE.

**27 juin.** **La police du Fujian demande l'inculpation officielle du militant Wu Gan pour «diffamation, création de troubles et incitation à la subversion du pouvoir d'État».** Wu Gan, activiste à l'expression originale et marquée d'humour, était détenu depuis le 27 mai après dix jours d'internement administratif. Il avait critiqué en début mai la mort par balle d'un pétitionnaire dans une gare du Heilongjiang, mettant en doute le sérieux de l'enquête menée à l'encontre du policier qui avait tiré. Son avocat n'a pu le rencontrer le 30 juin au prétexte que «l'incitation à la subversion du pouvoir d'État» mettait en jeu la sécurité nationale et que leur entretien pourrait mener à «divulguer des secrets d'État». (*Weiquanwang*, 30 juin)

**19 juin.** **Ouverture à Guangzhou du procès de l'avocat Tang Jingling et des militants des droits civiques Yuan Xinting et Huang Qingying.** Arguant que le procès avait trait à la «sécurité nationale», la police a empêché des sympathisants locaux de se rendre au procès en les assignant à résidence ; des barricades métalliques bloquaient l'accès au tribunal ; les familles n'ont pas eu le droit de séjourner dans les hôtels situés à proximité ; des militants de la région ont été placés en détention dans des prisons clandestines.

Le procès a tourné court. Après le refus du tribunal d'accéder à la demande des avocats que les juges ne soient pas membres du parti et que les témoins à décharge soient autorisés à comparaître, les trois accusés ont décidé de renvoyer leurs avocats, ce qui a bloqué la poursuite du procès.

Arrêté le 16 mai 2014 pour « incitation de querelles et provocation de troubles », l'avocat est maintenant accusé « d'incitation à la subversion de l'État », ce qui lui fait encourir une peine de prison d'au moins cinq ans. Ses deux collaborateurs relèvent du même chef d'inculpation. Tous trois ne se reconnaissent aucune culpabilité. (*R.F.A., S.C.M.P., 18-19 juin ; C.H.R.D., 19 juin*)

### INGÉNIEUR, AVOCAT, NON-VIOLENT.

Ingénieur chimiste, Tang Jingling a interrompu ses études aux États-Unis pour se consacrer à la défense des individus et des groupes victimes de la répression, notamment dans sa province du Guangdong. Sa licence professionnelle fut retirée en 2005, en raison du soutien qu'il avait apporté aux villageois de Taishi (Guangdong) qui se battaient pour écarter des notables corrompus. Il a signé la Charte 08, dont un des inspirateurs est le Prix Nobel de la Paix incarcéré Liu Xiaobo. Il a plaidé dans de nombreuses affaires sensibles, notamment pour la sœur du militant aveugle et sourd Li Wangyang, retrouvé mort dans sa cellule en 2012 après diffusion d'un entretien par une télévision de Hongkong.

Le mouvement fondé par Tang Jingling en 2006 préconise la désobéissance non violente dans la lutte pour la démocratie et les réformes politiques. Il se bat pour l'octroi d'une pension de retraite universelle pour les personnes âgées et pour le droit des femmes.

Une fois encore, le pouvoir a pris des mesures pour que le procès se déroule sans encombre et selon son désir. La police a contraint l'épouse de Tang Jingling à partir pour la campagne ; des militants locaux sont assignés à résidence ; d'autres ont été convoqués pour des «entretiens» d'avertissement.

L'année dernière en mai, à l'approche du vingt-cinquième anniversaire du massacre de 1989, la police avait procédé à une série d'arrestations destinées à prévenir toute manifestation d'envergure. Au total, treize militants et avocats se trouvent encore en détention dont Tang Jingling, Yuan Xinting et Wuang Qingying ainsi que la journaliste Gao Yu, condamnée à sept ans de prison et l'avocat Pu Zhiqiang.

Le groupe de travail du Conseil des droits de l'Homme des Nations unies sur les détentions arbitraires a demandé la remise en liberté des trois inculpés en novembre 2014 et l'octroi d'une indemnité compensatoire pour détention arbitraire. Comme à l'accoutumée, la Chine a ignoré cette demande.

**13 juin.** **Le Quotidien du peuple publie cinq articles pour dénoncer «les révolutions de couleur»,** en montrer les aspects néfastes et mettre en lumière les moyens de s'en prémunir. La résistance non violente à l'autoritarisme qui les caractérise n'est qu'un sous-produit diffus de l'idéologie

américaine, assure-t-il. On peut le considérer comme un contrecoup de l'effondrement du système soviétique ; l'introduction aveugle de réformes sociales de type occidental ne peut déboucher que sur le chaos. Chaque pays doit trouver sa voie propre. Sinon le prix sera lourd à payer en terme de sécurité nationale et de troubles sociaux. (S.C.M.P., 14 juin)

**12 juin.** **Deux membres de Yirenping, un groupe qui lutte contre les discriminations, ont été incarcérés à Guangzhou (Guangdong)** pour «activités commerciales illégales». Guo Bin, directeur du Centre Zhongyixin qui œuvre en faveur des handicapés, a été arrêté au chevet d'un enfant de deux ans qui avait subi une opération à Shenzhen ; Yang Zhanqing, défenseur des droits des consommateurs, a été appréhendé à Huizhou (Guangdong). Tous deux avaient travaillé au Centre Yirenping de Zhengzhou (Henan). Ces arrestations comme celles des cinq femmes qui avaient manifesté en mars contre le harcèlement sexuel, expriment pour de nombreuses O.N.G. la volonté du Parti de mettre au pas des organismes qu'il ne contrôle pas suffisamment. (S.C.M.P., 15 mars)

## AVOCAT. APPAREIL JUDICIAIRE. CORRUPTION. CRIMINALITÉ.

**18 juin.** **Après avoir été interrompu à plusieurs reprises lors de sa plaidoirie devant un tribunal du district de Dongchengfu dans la ville de Liaocheng (Shandong), l'avocat Wang Quanzhang a été conduit dans un local séparé par des huissiers** qui l'ont frappé au visage et sur le crâne et ont déchiré ses vêtements. Il souffre d'une fracture du nez. Deux avocats qui l'accompagnaient à l'audience, Chen Zhiyong et Shi Fulong, n'ont pu quitter le tribunal et ont été fouillés à corps. Chen a été libéré à onze heures du soir ; Wang et Shi ont été interrogés par la police, qui a saisi leurs ordinateurs et disques durs avant de les libérer au milieu de la nuit. (Wei quanwang, 19 juin)

### TROIS CAS D'AGRESSION CONTRE DES AVOCATS.

Le réseau C.H.R.D. rappelle le 25 juin trois cas survenus en avril et mai dernier de violences envers des avocats. Il les a soumis au Conseil des droits de l'Homme des Nations unies.

1) Deux juges et trois huissiers ont attaqué Cui Hui, du cabinet Hengqing, au tribunal Dongzhou de la capitale, alors qu'elle réclamait l'exécution d'un ordre de justice le 2 avril. Les médecins ont constaté des blessures au cuir chevelu et aux orbites et de légers hématomes sur 40% de son corps.

2) Le 9 mai, des policiers de Beijing ont agressé l'avocate Li Yuhan, du cabinet Dunxin, qui faisait état du comportement illégal des fonctionnaires locaux et de leur obstruction à la procédure judiciaire. Ils l'ont frappée à la tête, lui faisant perdre conscience. Les médecins ont constaté des coups sur le dos, la tête, les membres et le ventre. Ces blessures l'ont empêchée de reprendre le travail.

3) Le 17 mai, une vingtaine d'individus armés de bâtons et de couteaux ont attaqué l'avocat Xie Yang du cabinet Gangwei, alors qu'il s'entretenait avec ses clients à Nanning (Guangxi). Sa jambe droite est fracturée ; il souffre de multiples contusions. La police n'a pas répondu à ses appels à l'aide. Il a été inculpé de «rassemblement de foule pour provoquer une bagarre».

**15 juin.** **Après une grève de la faim d'un mois commencée à mi-mai, la santé de la militante Jia Lingmin du Henan se dégrade de manière inquiétante.** Jia Lingmin serait alimentée de force par injection. Arrêtée en mai 2014 pour «création de troubles», - en réalité pour son soutien des résidents de Zhengzhou dans leur combat contre les démolitions forcées -, elle est restée près d'un an en détention avant d'être jugée. Sa grève de la faim est une protestation contre la violation de ses droits de détenue, notamment le libre choix des avocats, la liberté de visite de ses avocats, l'acceptation des témoins de la défense, la liberté laissée au public d'assister au procès. (Wei quanwang, 15 juin)

- 12 juin.** **La commission du Parti pour la lutte contre la corruption annonce l'ouverture d'enquêtes** sur les grandes entreprises publiques. Parmi ces dernières, le groupe Huaneng, dont les dirigeants sont accusés d'abus de pouvoir, d'acceptation de pots-de-vin et d'octroi de faveurs à l'entourage familial. Les enquêtes se portent aussi sur China Power Investment Corporation, que vient de quitter la fille de Li Peng, premier ministre au temps du massacre de 1989 à Tiananmen. (S.C.M.P., 13 juin)
- 11 juin.** **Condamnation à la prison à vie de l'ancien responsable de la Sécurité Zhou Yongkang**, membre permanent du bureau politique jusqu'à l'automne 2012. Le procès s'est déroulé en secret au Tribunal intermédiaire n°1 de Tianjin le 22 mai. Zhou devait répondre des accusations de corruption, d'abus de pouvoir et de divulgation intentionnelle de secrets d'État. Le tribunal a prononcé la confiscation de ses biens. L'accusation de divulgation de secrets d'État a permis de justifier le huis clos. Zhou aurait livré à une sorte de mage et prophète six documents classés secrets, dont cinq très secrets. Mais aucune précision n'est apportée sur ce chef d'inculpation. Le huis clos contraste avec la publicité donnée il y a deux ans au procès de Bo Xilai ; certains y voyaient une évolution vers une justice politique plus transparente. Les sommes détournées auraient principalement profité à sa famille. Elles s'élèveraient à quelque 315 milliards d'euros (2.130 milliards de yuan) en provenance du cercle de ses proches. (S.C.M.P., 12 juin)
- 4 juin** **La police propose d'inculper pour «fraude» Xia Lin**, l'avocat du fondateur de l'Institut de la transition Guo Yushan. Xia Lin a pris le dossier en octobre 2014 mais a constamment été empêché de rencontrer son client. On ignore ce que peut recouvrir le terme «fraude», dans l'esprit de la police. Xia Lin est un proche de l'avocat Pu Zhiqiang ; il a plaidé pour le militant de l'environnement Tan Zuoren, arrêté après le tremblement de terre du Sichuan (2008). (Wei quanwang, 4 juin)

## CONDITION OUVRIÈRE. CONFLITS DU TRAVAIL.

- 3 juil.** **Le China Labour Bulletin a dénombré 568 grèves ou manifestations de protestation ouvrières au cours du deuxième trimestre 2015.** Les conflits ouvriers atteindraient 1.218 depuis le début de l'année, se rapprochant du chiffre total de l'année 2014 (1.319) et donc en augmentation sensible. La concurrence des taxis libres (Didi kaidi et Uber) a provoqué de nombreuses protestations dans les rangs des chauffeurs professionnels. Le ralentissement de l'activité manufacturière s'est traduit par des fermetures d'établissement et par des arriérés de salaires impayés. La carte des conflits dressée par C.L.B. montre une répartition plus égale qu'auparavant à travers le territoire et une diminution de l'importance relative de la grande province manufacturière qu'est le Guangdong. (C.L.B., 3 juillet)
- 30 juin.** **Moins d'un tiers des régions ou municipalités en mesure de fixer un salaire minimum spécifique ont annoncé un relèvement de celui-ci.** À Shenzhen (Guangdong), le salaire minimum nouveau est le plus élevé du pays avec 2.030 yuan (300 €) ; à Beijing, il atteint 1.720 yuan (254 €) ; à Shanghai, 2.020 yuan (298 €), à Tianjin, 1.850 yuan (273 €). La situation est moins favorable dans les régions de l'intérieur, avec par exemple à Changsha, la capitale du Hunan, 1.390 yuan (205 €). Les salaires moyens, en revanche, augmentent en général. À Shanghai, ils atteignent dans le secteur privé quatre fois le niveau du salaire minimum, avec 7.575 yuan (1.120 €). (C.L.B., 30 juin)

## QUESTIONS RURALES. ENVIRONNEMENT. CONDITIONS DE VIE.

- 30 juin.** **Les résidents du district Jinshan de Shanghai manifestent depuis une semaine contre le projet d'une usine de paraxylène** dont ils craignent les effets polluants. La presse nationale fait silence sur ces manifestations. Le gouvernement a promis de revenir sur sa décision mais la population

doute de cette intention. Des projets semblables ont été arrêtés à Xiamen (Fujian), Ningbo (Zhejiang) et Maoming (Guangdong) en raison des protestations populaires. (S.C.M.P., 30 juin)

- 29 juin.** **Selon le ministre de l'environnement qui s'exprimait devant le Comité permanent de l'Assemblée nationale, 3.400 sociétés et 3.700 chantiers de construction ont violé les règlements concernant l'environnement en 2014.** 3.100 ateliers ont été fermés à la suite d'inspections. La police a procédé à 8.400 arrestations. Les autorités voudraient réduire la pollution de l'air en diminuant de 3% les émissions de SO<sub>2</sub> et de 5% l'oxyde d'azote en 2015. (Reuters, 30 juin)
- 23 juin.** **Quelque soixante-dix millions de Chinois ont un revenu d'à peine un dollar par jour,** ce qui les situe en dessous du seuil de pauvreté. Les provinces du Henan, du Hunan, du Guangxi, du Sichuan, du Guizhou et du Yunnan ont chacune plus de cinq millions de pauvres. (Xinhua, 23 juin)
- 22 juin.** **Selon le Centre pour le contrôle et la prévention des maladies, cité par une publication liée à l'agence officielle Xinhua, des taux de fluor anormaux polluent les eaux d'un millier de districts (xian) en 2013.** Près de vingt et un millions de personnes ont eu des troubles de santé, notamment la fluorose du squelette qui atteint les os et les articulations. Un expert du Centre chiffre à 87 millions le nombre des Chinois qui risquent de contracter cette maladie. La province du Henan est la plus gravement atteinte. L'excès d'arsenic touche 600.000 personnes dans 131 districts, répartis dans la moitié des provinces. Il peut créer des dermatoses et des cancers du poumon, de la vessie, de la peau et des reins. L'absorption excessive de iode et diverses pollutions de l'eau «potable» créent des risques de goitre pour trente millions d'individus, chiffre semblable à celui d'il y a dix ans. (Oriental Outlook, 22 juin)
- 18 juin.** **La rivière des Perles, qui traverse Guangzhou au Guangdong et se jette dans la mer de Chine du Sud, près de Hongkong, est une «soupe d'antibiotiques»,** affirme une étude de l'Académie des sciences. La Chine est le premier producteur et le premier consommateur mondial d'antibiotiques. Elle en produisait 162.000 tonnes réparties sur deux cents variétés en 2013. Les antibiotiques sont destinés pour moitié aux animaux, pour moitié aux humains. Leur consommation représente la moitié de la consommation mondiale. On peut les acheter sans ordonnance en pharmacie ; il n'y a pratiquement pas de contrôle de leur utilisation dans le secteur de l'élevage. (S.C.M.P., 18 juin)
- 12 juin.** **Le gouvernement réaffirme son engagement de parvenir à réduire les émissions d'oxyde de carbone à partir « d'environ 2030 ».** La consommation nationale de charbon a diminué pour la première fois en 2014, en liaison peut-être avec le ralentissement de la croissance et la moindre production des centrales électriques au charbon. (Reuters, 14 juin)
- 12 juin.** **Ouverture à Hengdong (Hunan) d'un procès contre une entreprise chimique dont les effluents auraient entraîné un saturnisme grave chez les enfants** et petits-enfants de treize familles parties civiles originaires de la ville de Dapu. C'est la première fois que les tribunaux ont à se prononcer sur les risques sanitaires provoqués par une croissance sans entraves. Entrée en vigueur en janvier dernier, une loi sur la protection de l'environnement permet désormais de saisir la justice et aggrave les pénalités infligées aux pollueurs. À l'origine, cinquante-trois familles voulaient se porter parties civiles. La majorité d'entre elles se sont depuis récusées, vraisemblablement sous la pression des autorités locales. Il y a un an, les dirigeants de la firme Melody Chemical expliquait que le taux de plomb élevé dans le sang venait de ce que les enfants mâchouillaient le graphite des crayons. (Reuters, 12 juin)
- 8 juin.** **Selon une étude menée par deux instituts relevant de la London School of Economics,** l'émission par la Chine de gaz à effets de serre atteindra son maximum en 2025, avec de 12,5 à 14 milliards de tonnes de CO<sub>2</sub>. La consommation de charbon a diminué en 2014 et au premier trimestre de 2015. (A.F.P., 8 juin)

## MINORITÉS ETHNIQUES.

### QUESTION TIBETAINE

- 29 juin.** **Lors d'une conférence de presse commune avec le premier ministre chinois, le président de l'Union européenne Donald Tusk invite la Chine** à « reprendre un dialogue significatif avec les représentants du Dalai-lama ». (*Phayul, 1 juillet*)
- 23 juin.** **Arrestation d'un Tibétain qui avait diffusé le drapeau national tibétain et un portrait du Dalai-lama sur Webchat** dans le village Manggo du district Rebkong. Les manifestations et réjouissances pour le quatre-vingtième anniversaire du Dalai-lama amènent la police à renforcer ses contrôles et à procéder à des arrestations préventives. (*T.C.H.R.D., 23 juin*)
- 13 juin.** **Arrestation de cinq moines du monastère Karma**, près de la ville de Karma au Chamdo. Ils auraient été battus et torturés. Quatre d'entre eux ont été remis en liberté. Le moine Kargyal reste détenu. Le monastère est connu pour ses réserves à l'égard du pouvoir central. Un de ses moines est mort dans les flammes. Quelques soixante-dix autres ont été arrêtés par la suite. Le 5 juin, la police avait incarcéré quatre autres moines du monastère Tashikyil de Labrang, pour un motif non précisé. Le projet d'une course de chevaux à organiser vers le 10 juin en l'honneur du Dalai-lama a débouché sur l'arrestation, ce même 5 juin, de deux Tibétains du district Machu. (*Phayul, 20 juin ; Voice of Tibet, 8-11 juin*)
- 2 juin.** **Une réquisition forcée de terrains tibétains à usage collectif a provoqué des protestations dans le village Alak** du district Luchu et conduit à l'arrestation de dix Tibétains. Il s'agissait d'un chantier d'ouverture de route ; les autorités locales avaient dû renoncer une fois au projet devant la détermination des paysans. Mais cette fois, l'armée est intervenue en nombre. (*Phayul, 4 juin*)

### QUESTION OUIGHOURE

- 27 juin.** **Une jeune femme ouïgoure, Tursungul, arrêtée en février alors qu'elle tentait de sortir du territoire** avec ses enfants pour retrouver son époux en Turquie, est décédée peu après dans une prison du district de Peyziwat, près de Kashgar. Elle serait morte d'une crise cardiaque ; la police l'a incinérée. On n'a pas de nouvelles des enfants. (*R.F.A., 27 juin*)
- 23 juin.** **L'attaque d'un poste de contrôle policier dans le district Tahtakoruk** proche du centre de Kashgar et la vive fusillade qui a suivi auraient fait au moins dix-huit morts, dont plusieurs parmi les passants. Certains observateurs lient l'incident aux restrictions imposées par Beijing à la pratique du Ramadan. (*R.F.A., 25 juin*)
- 18 juin.** **Les autorités chinoises ont interdit le jeûne du ramadan aux fonctionnaires, aux étudiants et aux enseignants** ; elles ont imposé aux restaurants de rester ouverts à la clientèle. Pour le Congrès mondial ouïghour, organisation située à l'étranger, il s'agit d'une provocation qui ne peut qu'aviver les tensions. Plusieurs municipalités ont pris des mesures pour limiter ou empêcher les pratiques religieuses au cours du mois de ramadan, qui commence le 18 juin. (*A.F.P., 18 juin*)
- 16 juin.** **La police de la gare de Xian (Shaanxi) a tué un Ouïghour** qui, une brique à la main, avait foncé sur une queue de voyageurs qui voulaient se procurer un ticket de train. L'homme est mort de ses blessures à l'hôpital. La population chinoise manifeste une nervosité croissante envers la minorité ouïghoure à laquelle elle attribue plusieurs attentats ces dernières années. (*Reuters et A.P., 17 juin*)
- 14 juin.** **Le secrétaire du Parti communiste du Xinjiang Zhang Chunxian dénonce les « forces étrangères hostiles »** qui ont intensifié leurs « activités d'infiltration et de sabotage » dans la région autonome sous couvert de pratiques religieuses. Il appelle à renforcer le rôle du Parti dans le traitement des affaires religieuses et à siniser l'enseignement religieux, affirmant qu'il faut « immerger les religions

dans la culture chinoise, en sorte qu'elles puissent se développer normalement et d'une manière saine ». *(Tianshan wang, Xinjiang Daily, 14 juin)*

- 10 juin.** **Dans le dessein de favoriser la stabilité sociale**, les autorités de la préfecture Toqsu, près d'Aksu, ont institué un système de travail collectif (hashar) auquel doivent participer tous les Ouighours – hommes et femmes - âgés de 18 à 65 ans. L'initiative est supposée décourager «les activités illégales et les rassemblements désordonnés». À la différence d'un camp de travail, chaque famille peut rentrer chez elle en fin de journée. *(R.F.A., 10 juin)*
- 28 mai.** **Le journaliste ouïghour Shoret Hoshur, employé aux États-Unis par Radio Free Asia, annonce l'inculpation de deux de ses frères** pour «dévoilement de secrets d'État». Ils étaient détenus depuis août 2014, vraisemblablement en représailles pour le travail d'information de leur frère. L'année dernière, un troisième frère a été condamné à cinq ans de prison. Shoret Hoshur affirme que ses trois frères sont des hommes d'affaires et n'ont aucune activité politique. *(C.P.J., 24 juin)*

## HONGKONG ET MACAO.

- 18 juin.** **À l'issue de deux jours de débat, le Conseil législatif a bloqué la réforme proposée par le gouvernement** pour la désignation du gouvernement du territoire en 2017. Trente partisans de la réforme proposée par le gouvernement central ont quitté la salle, une minute avant le scrutin, pensant que le vote serait ajourné ; huit législateurs seulement ont soutenu le projet ; vingt-huit se sont prononcés contre, dont les vingt-sept du camp «pan-démocrate». *(S.C.M.P., 18 juin)*
- 17 juin.** **Lors de leur comparution devant un tribunal, six personnes accusées de fomenter un attentat à la bombe ont accusé la police de les avoir agressées et menacées** pour obtenir qu'elles coopèrent à l'enquête. Elles ont été arrêtées le 15 juin, ainsi que trois autres personnes demeurées libres. La police aurait trouvé des explosifs et quelques armes à leur domicile. Elles auraient eu l'intention de provoquer des détonations pour troubler le vote du Conseil législatif sur la réforme électorale pour l'élection de l'exécutif local en 2017. Elles encourent une peine de vingt ans de détention. *(S.C.M.P., 15-17 juin)*
- 13 juin.** Quelque trois mille cinq cents manifestants se sont rendus devant la Conseil législatif (quartier de l'Amirauté) pour dénoncer le projet de réforme électorale, sur lequel les conseillers doivent se prononcer. Le défilé avait été organisé par une coalition de quatorze groupes pro-démocrates, appelée «Campagne des citoyens contre le suffrage pseudo-universel». *(S.C.M.P., 14 juin)*
- 11 juin.** **Selon un sondage effectué par trois universités de Hongkong**, les partisans et adversaires de la réforme proposée par Beijing pour l'élection du gouverneur du territoire en 2017, se trouvent désormais à égalité. Jusqu'à présent le nombre des partisans dépassait légèrement celui des opposants. L'évolution s'explique par la rigidité du pouvoir central, qui a refusé quelque concession que ce soit. *(S.C.M.P., 11 juin)*

## TENSIONS MILITAIRES. LITIGES ET CONFLITS TERRITORIAUX.

- 27 juin.** **La Chine a installé une plateforme pétrolière au centre d'une zone revendiquée par le Vietnam** et qui avait donné lieu, il y a un an, à une vive dispute entre les deux pays. L'emplacement se situerait à 167 kilomètres de la côte vietnamienne ; Hanoi affirme qu'il se trouve dans sa zone économique exclusive et sur la plateforme continentale. *(Reuters, 27 juin)*
- 17 juin.** **Le gouvernement chinois a fourni des détails sur les installations qu'il met en place**

**dans les archipels de la mer méridionale**, et particulièrement celui des Nansha (Spratleys). Il s'agit de phares, de stations de communication et d'équipements divers d'usage civil ou répondant à des situations d'urgence. Les États-Unis avaient critiqué ces chantiers, estimant qu'ils serviraient des objectifs militaires. (Reuters, Kyodo, 18 juin)

**14 juin. Projet de construction à Wenzhou (Zhejiang) d'une base maritime de surveillance** pour la zone des Diaoyu/Senkaku, archipel disputé avec Japon. Plusieurs sites sont envisageables ; le choix n'est pas encore fait. Wenzhou se trouve à 356 kilomètres seulement de l'archipel. (Kyodo, 14 juin)

**14 juin. La Chine supprime l'obligation de permis d'entrée (une sorte de visa) pour les citoyens de Taiwan** désireux de se rendre sur le continent. La date d'entrée en vigueur de la décision n'est pas précisée. Cinq millions de Taiwanais se sont rendus en Chine en 2014 cependant que quatre millions de Chinois se sont rendus dans l'île gouvernée par le Guomindang.

La décision ne supprime pas l'autorisation de voyage valable pour cinq ans et le versement de quelque huit euros à chaque entrée en Chine. Les partisans de l'indépendance insulaire voient dans la levée du permis d'entrée la volonté chinoise de rapprocher le statut de Taiwan de celui de Hongkong et de Macao. (A.F.P., 14 juin)

**12 juin. Le ministère de la Défense annonce le lancement expérimental d'un engin porteur supersonique.** Le Wu-14 se charge de têtes nucléaires et peut se déplacer à dix fois la vitesse du son. Le test du 7 juin précède d'un jour la venue aux États-Unis d'un vice-président de la Commission militaire du Parti Fan Changdong. Il pourrait être l'expression d'un mécontentement dû aux critiques américaines envers la politique chinoise en mer du Sud. (S.C.M.P., 13 juin)

**8 juin. Face au regain de tension dans la région du Pacifique occidental, les États-Unis renforcent leur coopération avec le régime de Taiwan.** Cette évolution se manifeste notamment par des livraisons d'armes et par des exercices en commun centrés sur la défense du détroit de Taiwan, dans l'éventualité d'une attaque par fusées, de combats aériens ou d'une invasion amphibie chinoise. (S.C.M.P., 8 juin)

## INFORMATIONS DIVERSES

*(Cette rubrique regroupe des informations qui, sans toucher directement aux droits de l'homme stricto sensu, éclairent sur les réalités et les tensions de la société chinoise).*

**30 juin.** Les effectifs du Parti ont augmenté de 1.100.000 adhérents en 2014. L'organisation compte près de 88 millions de membres (dont 21,7 millions de femmes), un peu moins de 7% de la population totale. Les ouvriers seraient 7,3 millions ; les agriculteurs, éleveurs et pêcheurs, 25,9 millions. Les employés du parti et de l'administration sont 7,4 millions. (A.F.P., 30 juin)

**26 juin.** Le Bureau politique du Parti introduit un nouveau système de gestion du personnel qui permet de rétrograder les fonctionnaires jugés insuffisants. Jusqu'à présent, tout changement de statut se traduisait nécessairement par une promotion. La mesure s'inscrit dans une réorganisation d'ensemble qui inclura tous les fonctionnaires dans un système de retraites financé par des cotisations. (S.C.M.P., 27 juin)

**23 juin.** Selon le Comité de lutte contre la drogue, le nombre de toxicomanes enregistrés atteignait presque trois millions à la fin de 2014. Le comité estime le chiffre réel à quatorze millions, soit environ 1% de la population. (Beijing Times, 23 juin)

**8 juin.** Les importations chinoises ont diminué en mai pour le septième mois consécutif, en retrait de 18,1% sur mai 2014. Les exportations ont régressé pour le troisième mois, en retrait de 2,8% sur mai 2014. L'excédent commercial, en revanche, a augmenté de 65%. (A.F.P., Reuters, 8 juin)

**29 mai.** En 2014, le système scolaire des États-Unis a chassé de ses rangs huit mille élèves chinois, notamment pour niveau insuffisant (58%), comportements malhonnêtes (23%) ou violations des règlements et défaut d'assiduité (10%). On comptait 274.000 étudiant chinois aux États-Unis dans l'année scolaire 2013-2014. (S.C.M.P., 29 mai)

- 21 mai.** Selon le rapport annuel de la Chambre de Commerce européenne, près d'un quart des sociétés européennes implantées en Chine ont l'intention de réduire leurs effectifs. Le rapport demande un meilleur accès à l'internet et une protection renforcée de la propriété industrielle. L'insuffisance de cette protection expliquerait l'hésitation des sociétés étrangères à ouvrir en Chine des centres de Recherche et Développement. (*Associated Press, 10 juin*)

## SOURCES D'INFORMATION

64tianwang, Agence France-presse, Agence Xinhua, Amnesty International, Apple Daily, Article 19, Aujourd'hui la Chine, B.B.C., 64tianwang, Agence France-presse, Agence Xinhua, Amnesty International, Apple Daily, Article 19, Aujourd'hui la Chine, B.B.C., Boxun, China Information Center, China Labour Bulletin, Chine-Informations, Chinese Human Rights Defenders, Citizens'radio, Civil Rights & Livelihood Watch, Committee to Protect Journalists, Confédération internationale des syndicats libres, DaJiyuan (La Grande Epoque), Fondation Duihua, Human Rights Campaign in China, Human Rights in China, Information Centre for Human Rights and Democracy, Kaifang, Kyodo News Agency, Laogai Research Foundation, Minsheng Guancha, Ming Pao, Mirror Books, Molihua, New Century News, Radio France Internationale (émission en chinois), Radio Free Asia, Radio Free China, Reporters sans Frontières, Reuters, Rights Campaign, S.M.H.R.I.C., South China Morning Post, The Standard, TealeafNation, Tibetan Centre for Human Rights and Democracy, Utopia, Weiquan Wang, Weiwuerzaixian, Wen Wei Po.

## DOCUMENTATION

**CHINA' EMERGING MIDDLE CLASS : WHAT POLITICAL IMPACT ?** Alice Ekman, IFRI Center for Asian Studies. juin 2015. 40 pp.

Téléchargeable sur le site [https://www.ifri.org/sites/default/files/atoms/files/av76\\_ekman\\_midde\\_class\\_complet.pdf](https://www.ifri.org/sites/default/files/atoms/files/av76_ekman_midde_class_complet.pdf)

**BUSINESS CONFIDENCE SURVEY. EUROPEAN BUSINESS IN CHINA.** European Chamber. Juin 2015. 60 pp

Téléchargeable sur le site <http://www.europeanchamber.com.cn/documents/confirm/557dd1bd0434a/en/pdf/334>

**COUNTRY REPORTS ON HUMAN RIGHTS PRACTICES FOR 2014. CHINA (INCLUDES TIBET, HONGKONG AND MACAU).** U.S. Department of State. 25 juin 2015.

Rapport annuel exposant par pays de manière factuelle et concise la situation des droits de l'Homme. Quatre sections concernent la Chine, chacune pour un des quatre territoires cités.

Téléchargeable sur le site [http://www.state.gov/j/drl/rls/hrrpt/humanrightsreport/index.htm?dynamic\\_load\\_id=236438&year=2014#wrapper](http://www.state.gov/j/drl/rls/hrrpt/humanrightsreport/index.htm?dynamic_load_id=236438&year=2014#wrapper)

**PROGRESS IN CHINA'S HUMAN RIGHTS IN 2014.** Bureau d'information du gouvernement chinois. 8 juin 2015.

Le document publié par le gouvernement relate les progrès réalisés dans tous les domaines : droits de la personne, droits à une justice impartiale, droits des minorités, droit à l'environnement sain, etc.

Téléchargeable sur le site [http://news.xinhuanet.com/english/china/2015-06/08/c\\_1134306536.htm](http://news.xinhuanet.com/english/china/2015-06/08/c_1134306536.htm)

**HUMAN RIGHTS RECORD OF THE UNITED STATES IN 2014.** Bureau d'information du gouvernement chinois. 26 juin 2015.

Publié chaque année, le document veut être une cinglante riposte au rapport du Département américain cité plus haut pour sa partie chinoise. Il reprend des informations disponibles dans la presse américaine et fait état d'un «terrible bilan au regard des droits de l'homme». Le texte des États-Unis se fondait, lui, sur des informations soigneusement écartées par la censure et par l'autocensure des journalistes et donc non accessibles à la population chinoise.

Téléchargeable sur le site [http://news.xinhuanet.com/english/2015-06/26/c\\_1134358412.htm](http://news.xinhuanet.com/english/2015-06/26/c_1134358412.htm)

**POUR PRENDRE CONTACT, écrire à :**  
[communication@ldh-france.org](mailto:communication@ldh-france.org) en indiquant en objet de  
votre mail : «Groupe Chine».

## RÉSOLUTION ADRESSÉE AU GOUVERNEMENT FRANÇAIS

Lors d'une réunion tenue le 30 juin dans les locaux de l'Assemblée nationale à l'initiative de la Ligue des droits de l'Homme et de Solidarité Chine, il a été décidé d'adresser au gouvernement les requêtes suivantes :

Eu égard à l'impossibilité de fermer les yeux sur les violations continues des droits de l'Homme par le régime chinois, tant au regard de ses engagements internationaux que des termes mêmes de sa Constitution, et d'oublier les souffrances supportées par les démocrates chinois qui se réclament des mêmes valeurs que les nôtres.

Nous demandons au gouvernement français dans ses relations bilatérales

- De placer ses relations économiques, commerciales et politiques dans un cadre purement diplomatique et d'éviter de parler constamment d'amitié avec un régime qui rejette ouvertement les fondements de notre vie sociale.
- De réintégrer les droits de l'Homme dans la liste des problèmes abordés dans le «dialogue de haut niveau sur les échanges humains» et éventuellement de modifier l'intitulé de ces rencontres bisannuelles.
- De tenir à jour une liste des prisonniers politiques ou des prisonniers de conscience et d'interroger à leur sujet les autorités chinoises lors des discussions renouvelées sur les droits de l'Homme.
- De demander leur libération sur la base des engagements pris au titre de la Déclaration universelle des droits de l'Homme, du Pacte pour les droits civiques et politiques et de la Constitution chinoise.
- De fonder les relations nouées avec les professions juridiques non pas sur des bases d'échanges techniques mais dans le respect de l'indépendance de la justice et de la libre organisation de la profession d'avocat.
- De tirer des conséquences concrètes des acceptations ou des refus de la partie chinoise, faute de quoi ces discussions n'auraient aucun intérêt.

Dans le domaine des relations internationales, nous demandons au gouvernement français

- De redonner vigueur aux discussions sur les droits de l'Homme au niveau européen
- D'encourager l'organisation d'un dialogue européen solidaire plus efficace que les discussions bilatérales où la Chine se présente en position de force et peut menacer de rétorsions économiques.
- De prendre au sérieux la Commission des droits de l'Homme de l'ONU et exiger de la Chine qu'elle réponde de façon concrète et précise aux questions posées lors de l'Examen périodique universel.
- D'exiger, sous peine de nullité de la consultation, que des O.N.G. authentiques chinoises aient la possibilité de présenter leurs observations au Conseil des droits de l'Homme, comme le prévoit la procédure de l'E.P.U. .
- De maintenir l'embargo européen sur les livraisons d'armes tant que le régime chinois n'aura pas reconnu ses responsabilités dans la sanglante répression du mouvement démocratique de 1989 et tant que ne seront pas retombées les menaces liées à la tension militaire dans la mer de Chine méridionale.

Ces demandes seront communiquées aux instances européennes concernées par les droits de l'Homme et les dialogues avec la République populaire de Chine.

30 juin 2015